

Cass'mousse

ANTI-MOUSSANT

Pour le remplissage de pulvérisateur



Usages principaux

- Anti-moussant curatif et préventif
- Élimine toute formation de mousse lors de la mise en oeuvre de vos bouillies herbicides
- **TOUTES CULTURES**

Se référer à l'étiquette pour consulter les restrictions d'usages

La mousse est l'agglomération de bulles composées d'une fine pellicule d'eau et remplie d'oxygène à la surface d'un liquide. Elle se forme lors de la préparation de vos bouillies par agitation et par mise en solution de certains tensio-actifs.



Fonctions adjuvantes

- **ANTI-MOUSSANT** : Désorganise les structures physiques de la mousse bloquant ainsi sa formation.



Points forts produit

- **FACILITE LE REMPLISSAGE**
- **ÉVITE LES DÉBORDEMENTS**
- **GAIN DE TEMPS AU REMPLISSAGE**



Caractéristiques produit

NUMÉRO d'AMM : 2100013

COMPOSITION : 272,22 g/L - poly(diméthylsiloxane) - 27,2 % P/P

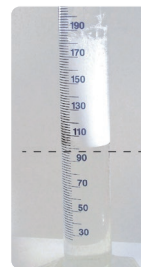
FORMULATION : Emulsion de type aqueux (EW)

USAGE : Adjuvant pour bouillies herbicides

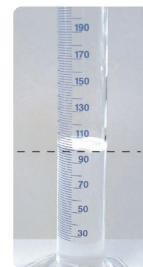
DOSE HOMOLOGUÉE : 1,4 mL/hL



UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE



SANS CASS'MOUSSE



AVEC CASS'MOUSSE

Tests effectués avec une solution à 2 % de produit moussant.
Résultats obtenus 2 secondes après agitation.



Conseils d'utilisation

Préparation de la bouillie

Cass'mousse doit être injecté en premier dans la cuve lors de la préparation de la bouillie. En cas d'oubli, il peut être injecté après pour éliminer la formation de mousse mais dans ce cas la mousse mettra plus de temps à disparaître.

Les adjuvants Rovensa Next

Un adjuvant est une préparation, dépourvue d'activité phytopharmaceutique qui, ajoutée aux traitements de protection des plantes, renforce leur efficacité et autres propriétés physico-chimiques (AFA).

Rovensa Next caractérise toutes les fonctions adjuvantes de ses produits de manière scientifique. Les adjuvants sont testés en laboratoire par appareillage mais aussi sur plantes en conditions réelles de pulvérisation.

Grâce à son banc de pulvérisation et son quad expérimental **Rovensa Next** teste tous ses adjuvants au plus proche des conditions réelles d'applications.



Distribué par :

SDP

1 rue Quesnay - 02000 LAON - France
Tél. +33(0)323 801 018

contact@rovensanext.com
www.rovensanext.fr

Packaging : 250ml, 500ml, 1L, 5L

 **Rovensa
Next**

Cass'mousse- AMM : 2100013 - Non classé. Cass'mousse n'est pas considéré comme un produit dangereux selon le Règlement (CE) n°1272/2008. Contient un mélange de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. SP 1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau sauf si le produit phytopharmaceutique associé requiert une zone non traitée plus large. Délai de rentrée en application de l'arrêté du 4 mai 2017 : Selon le produit phytopharmaceutique associé. En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison, puis signalez vos symptômes au réseau « phyt'attitude » N° vert 0800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe). Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.